

M. Campbell propose, appuyé par **M. D. A. McDonald**, que l'article 1^{er} soit modifié par la substitution des mots «que la présente loi entrera en vigueur au débat du mandat du titulaire actuel» aux mots «à compter du premiers jour de juillet 1868.»

La motion est rejetée—Pour, 35; contre, 56.

Sur la motion de **l'hon. M. Holton**, le préambule est modifié sur division.

Le comité lève la séance et fait rapport du bill modifié.

M. Dufresne propose que le rapport soit agréé.

L'hon. M. Dunkin s'y oppose.

M. l'Orateur maintient l'objection.

DROITS DE TONNAGE

L'hon. M. Rose propose que la Chambre se forme demain en comité plénier pour l'étude de résolutions ayant trait à certains droits de tonnage maintenant exigés dans les provinces de Québec, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Adopté.

TAUX D'INTÉRÊT

Sur la motion de **l'hon. M. Rose**, il est résolu d'étudier demain en comité une résolution déclarant qu'il est opportun de modifier les lois fixant le taux d'intérêt de l'argent.

LES SÉANCES DU PARLEMENT

Sir John A. Macdonald propose que durant le reste de la session, il y ait deux séances distinctes chaque jour sauf le samedi, soit de 11h. du matin à 2h. de l'après-midi et de 4h. de l'après-midi jusqu'à l'ajournement; et que le samedi il y ait séance de midi à 6h. de l'après-midi.

L'hon. M. Holton dit qu'il est en faveur de la tenue de séances le matin; il ne veut pas, cependant, que la Chambre fasse deux jours de travail dans un. C'est contraire à la pratique parlementaire de l'Angleterre et il espère que le chef du gouvernement consentira à rayer cette partie de sa motion.

Sir John A. Macdonald dit que si, à la Chambre, la majorité cherchait à opprimer la minorité en vertu des deux séances par jour, celle-ci pourrait lutter là-contre en parlant jusqu'à l'heure de l'ajournement, ce qui rendrait la séance inutile.

L'hon. Sandfield McDonald s'oppose à ce que l'on comprime deux journées parlementaires dans une journée ordinaire.

L'hon. M. Dunkin aurait préféré une séance de trois à six une journée, puis à partir de sept heures et demie un autre jour afin qu'on n'ait pas à siéger le matin.

Le Dr Parker dit que si la motion est adoptée on devra permettre au comité des élections de s'ajourner pour la durée de la session.

Sir John A. Macdonald dit que le comité pourrait se réunir de deux heures à quatre heures.

M. Mackenzie croit qu'il serait bon que le gouvernement indique quels projets de loi il entend supprimer de la liste.

Sir John A. Macdonald dit qu'il répondra demain.

La motion est adoptée.

L'hon. M. Holton propose que **M. Dunkin** fasse partie du comité de la banque et du commerce. Adopté.

MINISTÈRE DES DOUANES

L'hon. M. Tilley propose la 3^e lecture du projet de loi créant le ministère des Douanes.

L'hon. M. Holton propose, à titre d'amendement, que le bill soit renvoyé au comité avec instructions de le modifier de manière à réunir le ministère du Revenu de l'intérieur et les douanes sous un seul ministre.

Sir John A. Macdonald dit que la Chambre ne peut accepter l'amendement après avoir adopté un bill créant le ministère du Revenu de l'intérieur, mesure qui a aussi reçu la sanction de l'autre chambre. Ce projet de loi prévoyait les fonctions du ministère du Revenu de l'intérieur et on ne saurait ajouter maintenant à ces fonctions par l'addition d'un autre ministère. Les raisons de créer deux ministères distincts ont déjà été exposées et il n'a pas l'intention d'abuser de la patience de la Chambre en les répétant maintenant.

M. Mackenzie dit qu'on a permis l'adoption de l'autre bill à condition de pouvoir aborder la question à l'occasion de l'étude de cette mesure-ci. Il soutient qu'il y a déjà trop de ministères et qu'il serait clairement dans l'intérêt du service public de réunir ces deux-là en un seul.

M. Mills veut savoir pourquoi le cabinet a reçu le nom ronflant de Conseil privé; y aurait-il un comité judiciaire du Conseil privé ou